



Montreuil, le 10 juillet 2014

**Monsieur le Président
Conseil Général**

59000 LILLE

Objet : direction syndicale CGT

Monsieur le Président,

La Fédération CGT des Services Publics regroupe en vertu de l'article 1 de ses statuts « *les syndicats de personnels et de fonctionnaires, titulaires et non titulaires, actifs et retraités des collectivités territoriales* ». Cette disposition s'articule avec l'article 10 des statuts confédéraux de la CGT qui précise les conditions de définition des champs de syndicalisation des fédérations adhérentes de la CGT.

En tant que fédération nationale, nous avons été saisis d'un dysfonctionnement interne au syndicat CGT de votre collectivité.

Compte tenu de cette saisine, et conformément à l'article 15 de nos statuts, la commission exécutive de notre fédération a pris la décision de se substituer provisoirement à la direction actuelle du syndicat et de nommer à cet effet une commission composée de Jean-Paul RICA, Philippe MOUCHEL et Nathalie DIEUDONNE.

Celle-ci suivra, jusqu'au prochain congrès, le groupe de travail que nous mettons en place. Il est composé des camarades suivants : Paul HEEMS, Guillemette MAS, Philippe MATTE, Christine BUTRUILLE, Nathalie LASPINA et Joëlle BACHELET.

Ces derniers auront en charge de gérer la vie du syndicat, y compris les élections professionnelles, et seront vos seul-es interlocutrices/teurs jusqu'à nouvel ordre.

Nous vous remercions de prendre en compte notre courrier et nous restons à votre disposition pour toute rencontre que vous jugerez nécessaire, avec la commission ou le groupe de travail.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos plus syndicales salutations.

Pour la Fédération,

Jean-Paul RICA